

## Indications au médecin traitant appelé à donner son avis:

Dans le profil d'intégration axé sur les ressources, la personne responsable chez l'employeur vous a décrit le plus ouvertement possible les exigences de l'emploi et les conditions-cadre dans lesquelles évolue votre patiente ou votre patient.

C'est maintenant à vous de donner votre appréciation médicale axée sur les ressources.

C'est à vous de cocher les options de réponses et au besoin de les compléter.

<b>Votre appréciation:</b>	<b>Adressée à la personne responsable chez l'employeur:</b>
<b>Possible</b>	Votre patiente / votre patient est apte à satisfaire sans limitation aux exigences en fonction de son état de santé ou est apte à remplir les conditions-cadre définies en fonction de son état de santé
<b>Pas possible</b>	Votre patiente / votre patient n'est pas apte à satisfaire aux exigences de l'emploi en raison de son état de santé ou n'est pas apte à remplir les conditions-cadre définies en raison de son état de santé
<b>Possible aux conditions suivantes</b>	<p>Votre patiente / votre patient ne peut satisfaire que partiellement aux exigences de l'emploi ou est partiellement apte à satisfaire aux conditions-cadre définies en raison de son état de santé.</p> <p>Pour ce qui est de l'option « Possible aux conditions suivantes », vous pouvez compléter librement le texte en y adjoignant les descriptions des limitations de performances liées à l'état de santé de la personne.</p> <p>Vous pouvez déterminer une limitation temporelle dans chaque catégorie: <i>par exemple, jusqu'à 4 heures.</i></p> <p>Vous pouvez limiter la productivité ou la résistance :  <i>par exemple, pour ce qui est du soulèvement ou du port de charges, ajouter jusqu'à 5 kg ou</i>  <i>pour le travail assis : avec des pauses régulières ou</i>  <i>possibilité de changer de position indispensable ou</i>  <i>pour un travail nécessitant soin/exactitude : capacité d'attention limitée.</i></p> <p>Vous pouvez fournir des indications sur la mobilité limitée en ajoutant des remarques telles que :  <i>pas de rotations du genou ou</i>  <i>ne pencher le torse que de manière limitée</i></p> <p>Vos recommandations concernant le recours à des moyens auxiliaires seront les bienvenues de même que celles consistant à soutenir l'intégration ou l'application de mesures d'intégration professionnelles.</p>

Si vous vous attendez à des **changements de capacités** au bout d'un certain temps, vous pouvez inscrire une date dans la case d'appréciation finale correspondant au moment où vous pensez qu'une nouvelle estimation relative à l'intégration sera judicieuse.

Vous pouvez aussi, dans la dernière case d'évaluation, inscrire des **remarques générales** précisant les conditions dans lesquelles votre patiente ou votre patient évolue, afin de permettre une réintégration de son poste de travail le meilleur possible et de manière durable.

***N'oubliez pas que vous n'êtes pas censé donner les diagnostics ni de fournir des résultats d'examen.***